



SCHWEIZERISCHER VERBAND FÜR TIERPHYSIOTHERAPIE
FÉDÉRATION SUISSE DE PHYSIOTHÉRAPIE POUR ANIMAUX
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA FISIOTERAPIA PER ANIMALI
FEDERAZIUN SVIZRA DELLA FISIOTERAPIA PER BES-CHAS

Directives relatives au règlement concernant l'examen professionnel supérieur de physiothérapeute pour animaux

Basé sur le règlement d'examen approuvé le 24 août 2017, en vigueur au 1^{er} janvier 2018

Directive arrêtée par la commission d'examen le 24 août 2017, en vigueur à partir de
l'examen professionnel supérieur 2018

Organe responsable: Fédération suisse de physiothérapie pour animaux - FSPA

Secrétariat d'examen:

Fédération suisse de physiothérapie pour animaux FSPA, case postale, 8162 Steinmaur

Adresse e-mail: info@svtpt.ch

Page d'accueil: www.svtpt.ch

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	3
1.1	Objet des directives	3
1.2	Bases légales	3
1.3	Bases techniques	3
1.4	Organisateur de l'examen professionnel supérieur	3
1.5	Commission d'examen.....	3
1.6	Secrétariat des examens et interlocuteur privilégié	4
2	Profil de la profession	4
2.1	Domaine d'activité	4
2.2	Compétences opérationnelles professionnelles	4
2.3	Exercice de la profession.....	6
2.4	Apport de la profession à la société.....	6
3	Conditions d'admission.....	6
3.1	Vérification préalable à l'admission.....	6
3.2	Conditions de l'admission	6
3.3	Cours préparatoires	7
4	Objet de l'examen.....	7
4.1	Généralités	7
4.2	Aperçu de l'examen	8
4.3	Description des épreuves	8
4.3.1	Épreuve 1: Application pratique sur l'animal.....	8
4.3.2	Épreuve 2: Connaissances théoriques	9
4.3.3	Épreuve 3: Examen de management	10
4.3.4	Épreuve 4: Travail de diplôme	10
4.4	Évaluation des performances à l'examen.....	13
4.5	Évaluation et attribution des notes.....	13
4.6	Matériel autorisé	13
5	Organisation de l'examen	14
5.1	Publication	14
5.2	Dates et lieux d'examen.....	14
5.3	Inscription	14
5.4	Frais d'examen	14
5.5	Assurances	14
5.6	Recours auprès du SEFRI.....	14
6	Entrée en vigueur et validité	15
7	Pièces jointes aux directives	16
7.1	Aperçu des compétences opérationnelles de la profession	16
7.2	Profil de qualification avec critères de performance	18

Indication: dans ces directives, seule la forme du masculin est utilisée. Elle désigne toujours les personnes des deux sexes.

1 Introduction

1.1 Objet des directives

En se basant sur le ch. 2.21 let. a du règlement de l'examen concernant l'octroi du diplôme fédéral de physiothérapeute pour animaux, la commission d'examen publie les directives suivantes portant sur l'examen professionnel supérieur destiné aux physiothérapeutes pour animaux.

Les directives font parties intégrantes du règlement de l'examen, commente et explique celui-ci. Les directives sont publiées par la commission d'examen, réexaminées périodiquement et modifiées au besoin. Il est porté à la connaissance du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en tant que complément au règlement de l'examen.

Les directives visent à fournir une information complète aux candidats à l'examen, aux examinateurs ainsi qu'aux organisateurs de formations préparant à l'examen.

1.2 Bases légales

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) du 13 décembre 2002
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) du 19 novembre 2003

1.3 Bases techniques

Le profil professionnel (basé sur les compétences opérationnelles), l'aperçu des compétences opérationnelles professionnelles (basé sur l'analyse des activités professionnelles) ainsi que le profil de qualification (description des différents processus de travail ou domaines de compétences opérationnelles, y compris les critères de performance) constituent les bases techniques et pertinentes pour la pratique de l'examen professionnel supérieur. Ces principes ont été définis dans le cadre d'un processus DACUM, auquel ont pris part différents professionnels du domaine de la physiothérapie pour animaux ainsi que des experts de la formation. L'autorité responsable a soumis les principes à une consultation interne de la branche et les a approuvés sur cette base.

1.4 Organisateur de l'examen professionnel supérieur

L'organisateur de l'examen professionnel supérieur pour les physiothérapeutes pour animaux est la Fédération suisse de physiothérapie pour animaux FSPA.

1.5 Commission d'examen

Toutes les tâches liées à l'octroi du diplôme sont confiées à une commission d'examen. Elle se compose de 5 à 7 membres et elle est élue par l'organisateur pour une durée administrative de 3 ans. Une réélection est possible. La commission se constitue elle-même.

1.6 Secrétariat des examens et interlocuteur privilégié

Le secrétariat des examens effectue les tâches administratives liées à l'examen professionnel supérieur et répond aux questions qui s'y rapportent.

Adresse du secrétariat des examens:

Fédération suisse de physiothérapie pour animaux FSPA, case postale, 8162 Steinmaur

Adresse e-mail: info@svtpt.ch

Page d'accueil: www.svtpt.ch

2 Profil de la profession

2.1 Domaine d'activité

Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont généralement des professionnels indépendants qui exercent leur activité à temps plein ou à temps partiel. Ils ont leur propre cabinet (consultations sur place ou visites à domicile ou à l'étable/écurie) ou travaillent généralement à leur compte dans une clinique vétérinaire ou dans un cabinet vétérinaire. Ils doivent donc avoir des compétences de thérapeute mais aussi d'entrepreneur.

Ils interviennent dans la prévention, après un accident ou une opération, en cas de dysfonctionnements fonctionnels et/ou structurels sur le corps de l'animal ainsi que dans la rééducation. Ils travaillent avec de petits et de grands animaux.

2.2 Compétences opérationnelles professionnelles

Le travail des physiothérapeutes pour animaux se distingue par un haut niveau d'indépendance et de responsabilité. Il exige toujours une relation de confiance entre le physiothérapeute et l'animal ainsi qu'avec le propriétaire de celui-ci. Les physiothérapeutes pour animaux sont des interlocuteurs privilégiés pour les propriétaires d'animaux, notamment lorsqu'il s'agit de prendre des décisions portant sur la fin de vie et d'autres décisions à caractère éthique. Cela suppose que les physiothérapeutes pour animaux disposent d'une claire compréhension de leur rôle et des valeurs éthiques. Ils préparent et reflètent leurs décisions et leurs actions de manière critique et les communiquent de manière claire aux propriétaires d'animaux et aux autres professionnels impliqués.

Ils reconnaissent en outre, dans toutes les phases de leurs activités, les limites de leur action et respectent les valeurs éthiques. Ils reconnaissent quand une consultation ou un traitement de médecine vétérinaire est nécessaire et peuvent aussi constater des maladies contagieuses et des épizooties ainsi que des infractions à la législation sur la protection des animaux. Dans de pareils cas, ils prennent les mesures nécessaires, qu'il s'agisse de diriger le propriétaire de l'animal vers d'autres spécialistes ou vers le vétérinaire officiel compétent. Les propriétaires d'animaux – les clients – viennent directement consulter le physiothérapeute pour animaux ou sont envoyés par le vétérinaire. Il incombe au physiothérapeute pour animaux d'accéder aux informations pertinentes pour le traitement adapté de l'animal, en prenant compte des observations du propriétaire de l'animal, du diagnostic vétérinaire, du dossier médical, des radios ou des rapports opératoires, de les analyser et d'intégrer les résultats dans la suite de son travail.

Pour mettre en place un traitement efficace, les physiothérapeutes pour animaux lisent et interprètent d'abord, s'il a été posé, le diagnostic vétérinaire, et analysent le problème décrit par le propriétaire de l'animal. Sur la base de leurs propres observations et d'examen spécifiques à la physiothérapie pour animaux comme l'inspection, la palpation et l'évaluation de la mobilité des articulations ainsi que de tests complémentaires, ils cernent et analysent l'état de l'animal. Ils évaluent également les réactions de l'animal à la douleur et évaluent si l'équipement est adapté. Ils mobilisent pour cela leurs vastes connaissances en anatomie, physiologie, neurologie, pathologie et biomécanique.

Une fois que les problèmes fonctionnels sont identifiés, ils discutent avec le propriétaire de l'animal les objectifs thérapeutiques et élaborent le plan de traitement. Selon les maladies, l'objectif fixé et les traitements éventuels, ils choisissent les formes de thérapie et les techniques adéquates. Outre des méthodes de traitement manuel (par exemple technique de traitement des tissus mous, mobilisations des articulations, drainage lymphatique manuel) et l'utilisation d'appareils. Les physiothérapeutes pour animaux recourent à une thérapie active et à des exercices à domicile (par exemple exercices actifs portant sur la mobilité). Ceci permet d'améliorer la mobilité, la force, la coordination, l'équilibre et l'endurance de l'animal. Les physiothérapeutes pour animaux contrôlent et documentent régulièrement le déroulement du traitement, afin que l'efficacité de leur travail soit visible ou que le traitement puisse être adapté.

Étant donné la complexité de ce champ professionnel, la collaboration avec le propriétaire de l'animal, le vétérinaire, le vétérinaire officiel concerné et d'autres professionnels comme par exemple les gardiens d'animaux ou les entraîneurs est d'une grande importance. Les physiothérapeutes pour animaux ont donc souvent aussi un rôle de coordinateur. Ils discutent du cas avec les autres professionnels impliqués et le propriétaire de l'animal et leur donnent des indications concernant la gestion optimale, les exercices à domicile ou les appareils à utiliser.

Les physiothérapeutes pour animaux indépendants ont leur propre entreprise. Ils en assurent la bonne gestion et traitent les questions d'assurance, gèrent les finances et le controlling, prennent des mesures marketing et s'occupent de l'administration et l'infrastructure de l'entreprise.

La gestion de la qualité dans l'entreprise est d'une importance cruciale. Grâce à leur connaissance concernant le comportement des différentes espèces animales ils sont garants de la sécurité des personnes et des animaux lors de leur travail. Ils respectent par ailleurs les règles d'hygiène dans toutes les situations de travail.

Les physiothérapeutes pour animaux s'engagent à suivre régulièrement des cours de formation continue et intègrent les nouvelles connaissances scientifiques de manière autonome dans leur pratique quotidienne.

Les différentes compétences sont décrites en détail dans l'aperçu des compétences opérationnelles et dans le profil de qualification (cf pièce jointe).

2.3 Exercice de la profession

Les physiothérapeutes pour animaux évoluent dans un champ professionnel exigeant. Leur travail demande beaucoup de force physique et lors de celui-ci ils sont souvent exposés aux aléas météorologiques quand ils s'occupent de grands animaux. Le rapport avec les animaux, leurs propriétaires et l'environnement peut également être éprouvant au niveau psychique.

Les physiothérapeutes pour animaux sont confrontés à des problématiques nouvelles et amenés à trouver des solutions innovantes. Les propriétaires d'animaux sont de plus en plus exigeants à l'égard de leurs animaux. Cela s'accompagne souvent d'une plus grande sollicitation de l'animal dans la pratique sportive et les loisirs, et donc d'une attente concernant l'efficacité du traitement de physiothérapie. Les physiothérapeutes pour animaux travaillent avec une conscience aiguë de leur responsabilité et de manière autonome. Dans les situations aiguës en particulier, il est nécessaire d'agir vite et à bon escient.

2.4 Apport de la profession à la société

Les physiothérapeutes pour animaux proposent des solutions permettant d'éliminer ou d'atténuer les troubles locomoteurs et les douleurs physiques des animaux. Grâce à leur travail, il est possible de réduire ou d'éviter complètement la prise de médicaments.

À l'aide de méthodes adaptées, ils optimisent les aptitudes fonctionnelles des animaux. Ils améliorent ainsi le bien-être et la qualité de vie des animaux, de leurs propriétaires et de leur environnement au sens plus large.

En identifiant les épizooties et autres maladies contagieuses ainsi que les infractions à la législation sur la protection des animaux, ils apportent une contribution à la santé animale et humaine.

3 Conditions d'admission

3.1 Vérification préalable à l'admission

En cas de doute, les personnes intéressées peuvent à tout moment soumettre les documents d'inscription complets au secrétariat des examens pour vérifier qu'elles sont autorisées à passer l'examen. La commission d'examen effectue cette vérification moyennant une rémunération et communique sa décision par écrit. Celle-ci doit être jointe ultérieurement au dossier d'inscription à l'examen.

La décision ne constitue pas encore une autorisation définitive. La décision officielle d'admission est communiquée après l'annonce par la commission d'examen.

3.2 Conditions de l'admission

Sont admis à l'examen les candidats qui:

- a) sont titulaires d'un diplôme de physiothérapeute pour humains, de vétérinaire ou de médecin avec une formation complémentaire en médecine manuelle, ou d'un diplôme équivalent;
- b) peuvent justifier, à la date d'inscription, d'une expérience de 3 ans dans l'une des professions mentionnées au point a);
- c) ont remis, à la date d'inscription à l'examen, quatre protocoles (deux chiens et deux chevaux) d'examen et de traitement établis de manière autonome conformément aux instructions de la FSPA (formulaires de rapport officiels).

Ceci sous réserve du règlement des frais d'inscription dans les délais, de l'approbation par la commission d'examen des quatre protocoles d'examen et de traitement, du thème et de la disposition du mémoire et de la personne qui encadre le mémoire ainsi que de la remise complète et dans les temps du mémoire.

La commission d'examen décide, sur demande du candidat, concernant l'équivalence de la qualification conformément à 3.2 a). Les demandes doivent être formulées par écrit et soumises avec tous les documents requis à la commission d'examen. La commission d'examen délivrera une attestation d'équivalence ou informera de son refus dans un délai d'un mois.

Les frais pour la vérification de l'équivalence seront facturés au candidat en fonction du travail fourni.

3.3 Cours préparatoires

Il est conseillé de suivre une formation préparatoire car celle-ci offre également la possibilité d'échanger des informations avec les enseignants et les autres étudiants. La participation à la formation ne constitue cependant pas une condition d'admission à l'examen.

4 Objet de l'examen

4.1 Généralités

L'examen est axé sur la pratique professionnelle et sur les compétences requises par celle-ci. Il évalue les compétences scientifiques, les compétences méthodologiques ainsi que les compétences personnelles et sociales en tant que composantes des compétences opérationnelles professionnelles. L'aperçu des compétences opérationnelles professionnelles, ainsi que le profil de qualification incluant les critères de performance, sont présentés dans la pièce jointe (cf pièce jointe).

Une importance particulière est accordée à l'articulation des différents domaines de compétence et à la capacité de les adapter à différents animaux ainsi qu'à différentes situations réalistes.

Pour satisfaire aux exigences de l'examen, la pratique professionnelle doit être présentée de manière rigoureuse, justifiée sur le plan scientifique et réfléchi. Le candidat doit éventuellement pouvoir déduire des propositions d'optimisation pour sa pratique.

4.2 Aperçu de l'examen

Épreuve	Type d'examen	Durée
1 Application pratique sur l'animal	Position 1.1 exemple de cas et anatomie du chien <i>oral</i>	Environ 120 minutes
	Position 1.2 exemple de cas et anatomie du cheval <i>oral</i>	Environ 120 minutes
2 Connaissances théoriques	Examen professionnel <i>écrit</i>	180 minutes
3 Examen de management	Étude de cas <i>écrit</i>	180 minutes
4 Travail de diplôme	Position 4.1 Travail de diplôme <i>écrit</i>	Réalisé préalablement
	Position 4.2 Présentation du travail et entretien <i>oral</i>	Présentation: environ 10 minutes Entretien: environ 30 minutes

L'examen entier dure environ 640 minutes, plus le mémoire rédigé auparavant.

Les indications concernant la durée précédée par la mention "environ", prévoient une marge de $\pm 10\%$.

4.3 Description des épreuves

Sont décrits ici les différentes épreuves et types d'examens ainsi que l'évaluation. Les épreuves portent sur les compétences opérationnelles (compétences scientifiques, méthodologiques, personnelles et sociales) déployées dans des situations et face à des problématiques proches de la réalité et complexes. Les compétences opérationnelles ainsi que les critères de performance associés sont détaillés dans la pièce jointe. L'évaluation des épreuves se conforme généralement aux exigences de la pratique.

4.3.1 Épreuve 1: Application pratique sur l'animal

La première épreuve est composée de la position 1.1 (étude de cas et anatomie du chien) et de la position 1.2 (étude de cas et anatomie du cheval). L'épreuve est réalisée avec des animaux vivants pour les deux études de cas, en particulier les processus A, B, C, D, E (cf pièce jointe). Pour chaque étude de cas, les connaissances anatomiques font l'objet d'un examen approfondi.

Contenu

Le candidat montre qu'il est en mesure de traiter de manière complète et compétente l'animal en suivant les étapes suivantes: prise de contact, diagnostic, analyse du problème, traitement et mise en place d'une coordination du cas si nécessaire.

Les différentes étapes doivent être observées correctement et justifiées de manière rigoureuse par le candidat.

Dans l'examen anatomique oral approfondi, le candidat montre qu'il est en mesure de localiser les structures anatomiques sur l'animal vivant (pour les deux études de cas chien et cheval) et le squelette ainsi que d'indiquer de manière complète et multidimensionnelle les rapports fonctionnels entre les différentes structures anatomiques. Il est capable de citer et d'utiliser les méthodes de la physiothérapie pour animaux permettant d'influer sur les structures anatomiques.

Évaluation

Dans les deux études de cas sont évalués les critères suivants:

- Attitude à l'égard de l'animal et de son propriétaire
Respect des différentes étapes (prise de contact, diagnostic, analyse du problème, traitement et mise en place d'une coordination du cas si nécessaire)
- Justification scientifique et rigoureuse du processus
- Formulation et explication adaptées à l'interlocuteur du processus et des éléments de physiothérapie utilisés
- Gestion compétente du temps

Dans les examens d'anatomie approfondie sont évalués les critères suivants:

- Capacité d'analyse
- Exactitude scientifique
- Justification scientifique et rigoureuse du processus
- Utilisation d'une terminologie correcte

4.3.2 Épreuve 2: Connaissances théoriques

La deuxième épreuve consiste en un examen écrit.

Contenu

Le candidat montre qu'il dispose des connaissances théoriques nécessaires pour mettre en oeuvre de manière professionnelle les processus de travail spécifiques de la physiothérapie pour animaux. Les questions de la deuxième épreuve peuvent porter sur tous les processus de travail, à savoir la collecte des informations préalables et l'anamnèse du cas, l'établissement du diagnostic, la planification et la mise en oeuvre du traitement, la coordination du cas ainsi que le management de l'entreprise et le management de la qualité (processus de travail A, B, C, D, E, F, G; cf pièce jointe).

Le candidat montre qu'il est en mesure de répondre de manière compétente et rigoureuse à des questions théoriques concernant les processus de travail spécifiques de la physiothérapie pour animaux. Il montre en outre qu'il est en mesure d'appliquer les connaissances théoriques qui sont à la base des processus de travail de la physiothérapie pour animaux dans des situations données et proches de la pratique, d'analyser ces situations de manière compétente et rigoureuse, de déduire des conséquences et des mesures étayées et rigoureuses dans ces situations et d'élaborer des propositions de solution.

Évaluation

Dans les deux études de cas sont évalués les critères suivants:

- Exactitude scientifique des réponses
- Utilisation et mise en oeuvre correcte des connaissances scientifiques dans des situations données
- Analyse étayée et rigoureuse des situations données
- Élaboration étayée et rigoureuse de propositions de solution
- Déduction de conséquences et de mesures correctes et rigoureuses dans des situations données
- Utilisation d'une terminologie correcte

4.3.3 Épreuve 3: Examen de management

La troisième épreuve consiste en une étude de cas écrite.

Contenu

L'étude de cas est centrée sur les processus de travail F et G et sur les compétences opérationnelles qui s'y rapportent (cf pièce jointe).

Le candidat montre, dans le cadre d'une étude de cas écrite, qu'il est en mesure de gérer une entreprise de manière indépendante, d'assurer le management de la qualité ainsi que d'utiliser les différents instruments de management de manière correcte et rentable en fonction des situations.

L'étude de cas s'appuie sur une situation inspirée de la pratique. Celle-ci doit être analysée et interprétée de manière compétente et rigoureuse et déboucher sur l'élaboration de solutions.

Évaluation

Sont évalués les critères suivants:

- Exactitude scientifique, rigueur et justification du traitement du cas, concernant notamment:
 - L'analyse et l'interprétation du cas
 - La reconnaissance et la description des mesures à prendre
 - L'élaboration de solutions
- L'utilisation d'une terminologie correcte

4.3.4 Épreuve 4: Travail de diplôme

La quatrième épreuve est composée de deux positions qui sont explicitées dans la suite.

4.3.4.1 Travail écrit (pos. 4.1)

Contenu

Le candidat montre dans le travail écrit qu'il est en mesure d'articuler les différentes compétences opérationnelles de la physiothérapie pour animaux (cf pièce jointe), de les appliquer de manière autonome à une problématique complexe et pertinente de la physiothérapie pour animaux et de documenter sa démarche par écrit. Il témoigne d'une approche systématique dans la description, l'analyse et l'élaboration d'une solution concernant le thème choisi, justifie et argumente sa démarche, présente les résultats pertinents et les discute de manière critique.

Approbation du thème et de la disposition

Le candidat doit soumettre par écrit le thème et la disposition du travail de diplôme à la commission d'examen pour qu'elle les approuve. Le candidat doit montrer qu'il s'agit d'un thème pertinent de la physiothérapie pour animaux et suffisamment complexe pour satisfaire aux exigences d'un travail de diplôme.

Supervision

Chaque candidat choisit lui-même son superviseur obligatoire. Celui-ci supervise et soutient le candidat dans l'élaboration de son travail de diplôme. La supervision ne doit pas excéder cinq heures.

Une liste des superviseurs reconnus est disponible sur le site de la FSPA ou peut être obtenue au secrétariat des examens. Des superviseurs non mentionnés sur la liste sont également possibles et bienvenus. Ils doivent au préalable être portés à la connaissance de la commission d'examen par le candidat, avec mention de la qualification scientifique en rapport avec le thème du travail de diplôme ainsi que de leurs connaissances en physiothérapie pour animaux et de leurs données de contact, à confirmer par la commission d'examen.

Délais

Le candidat doit communiquer par écrit à la commission d'examen le thème, la disposition et le superviseur trois mois avant la date de l'examen. Si la commission d'examen refuse le thème, la disposition du travail de diplôme ou le superviseur, le candidat en sera informé dans un délai de deux semaines. Celui-ci a alors deux autres semaines pour soumettre une nouvelle proposition à la commission d'examen.

Aspects formels du travail de diplôme

Les instructions formelles pour le travail de diplôme écrit figurent sur le site de la FSPA sous la forme d'une directive concernant le travail de diplôme publiée lors de l'annonce de l'examen.

Date de remise

Le travail de diplôme doit être remis au plus tard le jour de l'examen écrit (épreuve 2) à la supervision des examens. La date exacte sera également indiquée avec la convocation à l'examen sur le site de la FSPA.

Une remise avant cette date au secrétariat des examens est possible à tout moment et même recommandée.

Évaluation

Sont évalués les critères suivants:

- Structuration et rigueur du développement
- Respect des aspects formels
- Caractère systématique de la démarche
- Présentation correcte et rigoureuse sur le plan scientifique de la situation de départ
- Analyse correcte, rigoureuse et justifiée sur le plan scientifique
- Élaboration d'une solution correcte, rigoureuse et justifiée sur le plan scientifique
- Résultats corrects, rigoureux et justifiés sur le plan scientifique
- Capacité à articuler les différentes compétences opérationnelles
- Réflexion correcte, rigoureuse et critique sur le plan scientifique des contenus du mémoire et discussion critique des résultats

4.3.4.2 Présentation du travail de diplôme et entretien (pos. 4.2)

Présentation

Contenu

Dans le cadre d'un entretien portant sur le travail de diplôme, le candidat présente les conclusions de son travail de diplôme aux examinateurs présents.

Évaluation

Sont évalués les critères suivants:

- Focus sur l'objet de la présentation
- Structure et plan de la présentation
- Choix et utilisation d'accessoires/d'appareils
- Présence (contact avec le public, gestuelle, mimique, posture)
- Gestion du temps
- Langage correct sur le plan terminologique et adapté aux interlocuteurs

Entretien

Contenu

L'entretien porte sur des aspects du travail de diplôme sélectionnés par les examinateurs. Les questions peuvent également porter sur les aspects éthiques en lien avec le travail de diplôme et la compréhension du rôle du physiothérapeute pour animaux.

Le candidat explique, défend et commente sa démarche et ses résultats de manière critique dans le cadre des questions posées par les examinateurs. Il montre qu'il est en mesure de transposer son approche et ses conclusions à d'autres contextes et problématiques de la physiothérapie pour animaux.

Évaluation

Sont évalués les critères suivants:

- Réponses correctes et rigoureuses sur le plan scientifique aux questions
- Développements corrects et rigoureux sur le plan scientifique à partir des aspects discutés avec les examinateurs
- Flexibilité au cours de l'entretien
- Capacité de réflexion critique
- Capacité d'argumentation
- Capacité d'adaptation à la situation
- Capacité de réflexion sur les valeurs éthiques et le rôle professionnel du physiothérapeute pour animaux
- Utilisation d'une terminologie correcte et d'un langage adapté aux interlocuteurs

4.4 Évaluation des performances à l'examen

Chaque épreuve ou position de l'examen est organisée et évaluée par au moins deux examinateurs, qui attribuent ensemble la note.

La commission d'examen précise les modalités de l'évaluation des performances à l'examen après présentation des instruments de l'examen. Le candidat est informé au préalable des critères d'évaluation détaillés.

4.5 Évaluation et attribution des notes

L'évaluation de l'examen et des différentes épreuves se fait via l'attribution de notes. Les performances sont notées de 6 à 1. Une note égale ou supérieure à 4 sanctionne une performance satisfaisante. Il n'y a que des notes entières et des demi-notes. La note globale est arrondie à la décimale près.

La note globale de l'examen est la moyenne des notes des différentes épreuves. La note des épreuves avec positions est la moyenne des positions correspondantes.

Le candidat a réussi l'examen lorsque:

a) la note globale est d'au moins 4.0;

et

b) le candidat a obtenu au moins la note 4.0 aux épreuves 1 et 4;

et

c) le candidat a obtenu une note inférieure à 4.0 au maximum dans une des épreuves 2 et 3;

et

d) le candidat n'a pas obtenu une note inférieure à 3.5 aux épreuves 2 et 3;

et

e) que le candidat n'a pas obtenu une note inférieure à 3.5 à aucune position des épreuves 1 et 4.

Le candidat qui échoue à l'examen est autorisé à le repasser à deux reprises. Les examens de répétition ne portent que sur les épreuves dans lesquelles les performances ont été insuffisantes.

4.6 Matériel autorisé

Les candidats reçoivent avec la convocation à l'examen des instructions précises concernant le matériel autorisé. Tout matériel non mentionné de façon explicite dans la convocation est interdit.

5 Organisation de l'examen

5.1 Publication

L'examen est annoncé publiquement au moins cinq mois avant le début des épreuves. L'annonce figure sur le site de la FSPA.

5.2 Dates et lieux d'examen

Les dates d'inscription à l'examen, de remise des documents requis pour obtenir l'autorisation à passer les épreuves et du mémoire écrit ainsi que les dates de l'examen sont également publiées sur le site de la FSPA.

Les lieux d'examen figurent sur le formulaire d'inscription.

5.3 Inscription

Le formulaire d'inscription peut être commandé auprès du secrétariat des examens ou téléchargé sur le site de la FSPA. Les désinscriptions doivent être communiquées par écrit au secrétariat des examens.

5.4 Frais d'examen

Les frais d'examen sont déterminés par la commission d'examen en accord avec l'organisateur et revu chaque année. Le règlement actuel concernant les frais est publié sur le site de la FSPA.

Les frais sont à régler après confirmation de l'admission à l'examen.

Les candidats qui répètent l'examen bénéficient d'une réduction des frais en fonction du nombre d'épreuves à repasser.

5.5 Assurances

Il incombe au candidat de s'assurer contre les risques (accident, maladie, responsabilité civile etc.)

5.6 Recours auprès du SEFRI

Les décisions de la commission d'examen concernant la non-admission à l'examen ou le refus du diplôme peuvent faire l'objet d'un recours auprès du SEFRI dans les 30 jours suivant leur notification. Le recours doit mentionner les conclusions et les motifs du recourant. Le SEFRI statue en première instance sur les recours. Sa décision peut être déférée dans les 30 jours suivant la notification au Tribunal administratif fédéral.

La fiche d'information concernant la procédure de recours peut être consultée sur le site du SEFRI (<https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/themes/la-formation-professionnelle-superieure/informations-generales-concernant-les-examens-federaux/associations-de-branches.html#-1152836337>).

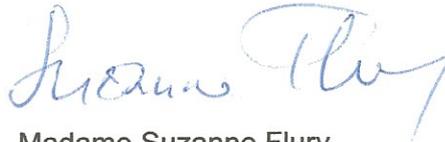
6 Entrée en vigueur et validité

Cettes directives ont été approuvées le 24 août 201 par la commission d'examen et
entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018 Elles sont basées sur le règlement de l'examen
en vigueur.

Au nom de la commission d'examen:



Madame Brigitte Stebler
Co-présidente de la commission d'examen



Madame Suzanne Flury
Co-présidente de la commission d'examen

7 Pièces jointes aux directives

7.1 Aperçu des compétences opérationnelles de la profession

Domaines d'activité/ processus de travail 		Activités / compétences opérationnelles de la profession 						
A	Relever les informations préalables et les antécédents du cas	A1- Ouvrir le dossier du cas avec les données de contact.	A2- Utiliser et intégrer les informations du propriétaire de l'animal relatives au cas en fonction de la situation.	A3- En contact avec le vétérinaire qui a adressé le client ou d'autres spécialistes, collecter d'autres informations importantes relatives au cas et les analyser.		A4- Analyser et intégrer les autres informations documentées relatives au cas.	A5- Préparer le matériel thérapeutique sur la base des informations préalables.	
		B1- Établir un contact avec l'animal et son propriétaire lors des présentations.	B2- Établir l'anamnèse et cerner l'entourage de l'animal.	B3- Intégrer la perception subjective du propriétaire de l'animal dans le diagnostic.	B4- Analyser et évaluer l'état de santé et la problématique de l'animal de manière exhaustive et multidimensionnelle.	B5- Réaliser des tests spécifiques et complémentaires en fonction du cas.	B6- Vérifier que les appareils présents et l'équipement de l'animal sont adaptés.	B7- Reconnaître les limites des possibilités de la physiothérapie pour animaux et agir en fonction de la situation.
B	Élaborer le diagnostic de physiothérapie de l'animal de manière complète et documenter	B8- Mettre en relation les différents relevés, informations, le diagnostic du vétérinaire ainsi que le problème formulé par le propriétaire de l'animal et, sur cette base analyser, définir et documenter le problème fonctionnel de l'animal.						
C	Planifier et documenter le traitement de l'animal	C1- Formuler et documenter l'objectif à court et à long terme du traitement.	C2- Établir les mesures de traitement adéquates et reconnaître les contre-indications ainsi que documenter les mesures de traitement.	C3- Reconnaître les limites des possibilités de la physiothérapie pour animaux et agir en fonction de la situation.	C4- Planifier et documenter les mesures thérapeutiques	C5- Établir et documenter des critères et des indicateurs pour mesurer l'évolution attendue.	C6- Choisir et documenter les méthodes thérapeutiques adéquates	C7- Discuter du plan thérapeutique avec le propriétaire de l'animal
		D1- Traiter l'animal avec les méthodes adaptées.	D2- Contrôler l'efficacité de la thérapie à l'aide des critères et des indicateurs choisis.	D3- Réévaluer le diagnostic.	D4- Reconnaître les limites des possibilités de la physiothérapie pour animaux et agir en fonction de la situation	D5- Donner des instructions au propriétaire de l'animal concernant les exercices à réaliser à domicile et surveiller leur mise en œuvre	D6- Compléter le diagnostic	D7- Documenter le déroulement de la thérapie.
D	Traiter l'animal							

E	Assurer la coordination du cas	E1- Discuter de la démarche à adopter avec le propriétaire de l'animal.	E2- Si nécessaire, diriger le propriétaire et l'animal vers d'autres professionnels.	E3- Discuter le cas avec les autres professionnels impliqués et documenter cette démarche.	E4- Donner des instructions et des conseils à l'entourage.	E5- S'informer auprès du propriétaire de l'animal de l'évolution du traitement.	E6- Discuter des questions éthiques liées au traitement de l'animal avec son propriétaire.	E7- Conseiller l'entourage de l'animal de manière appropriée et en utilisant différents moyens de communication.
F	Assurer la bonne gestion de l'entreprise	F1- Mettre en place sa propre entreprise.	F2- Gérer les finances et le controlling.	F3- Prévoir et mettre en œuvre des mesures marketing.	F4- Assurer le bon fonctionnement de l'administration et planifier son travail.	F5- Gérer l'infrastructure et les équipements de travail.		
G	Assurer le management de la qualité	G1- Garantir la sécurité du travail dans les différents contextes de travail.	G2- Garantir l'hygiène dans tous les processus de travail.	G3- Évaluer en continu son propre travail.	G4- Mettre en place un processus de supervision / consultation du cas avec d'autres physiothérapeutes pour animaux et/ou d'autres professionnels.	G5- Planifier et réaliser sa propre formation continue.	G6- Analyser les nouvelles connaissances issues des études/rapports de cas scientifiques et les intégrer dans le quotidien professionnel.	
S	Démontrer les compétences sociales et personnelles	S1- Témoigner d'une claire compréhension de son rôle et des valeurs éthiques en tant que physiothérapeute pour animaux.	S2- Reconnaître, décrire et respecter les compétences et les limites de sa propre profession.	S3- Avoir une réflexion critique et questionner ses propres décisions et actions.	S4- Faire preuve de flexibilité lorsque la situation de l'animal évolue et que de nouvelles questions se posent en rapport avec la maladie et la problématique de l'animal.	S5- Respecter ses propres limites physiques et psychiques et savoir se régénérer.	S6- Durant l'ensemble du processus, instaurer une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire.	S7- Avoir des entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et les autres parties prenantes.
		S8- Formuler et expliquer les éléments de physiothérapie utilisés de manière adaptée à son interlocuteur.	S9- Garder son calme dans les situations stressantes.	S10- Agir de manière écologique.				
M	Maîtriser des méthodes et des procédés spécifiques	M1- Analyser et appliquer ses connaissances anatomiques et biomécaniques de manière fonctionnelle et pertinente selon le cas.	M2- Effectuer l'analyse des facteurs de risque (concept flag) de manière cyclique et rigoureuse.	M3- Appliquer le procédé du clinical reasoning de manière cyclique et rigoureuse.	M4- Maîtriser les différentes techniques et mesures de physiothérapie (drainage lymphatique manuel, techniques de traitement des tissus mous, techniques de traitement des articulations, techniques d'utilisation des appareils, thérapie active).	M5- Identifier les cas de maladies contagieuses et d'épizooties et prendre les mesures nécessaires.	M6- Identifier les infractions à la loi sur la protection des animaux et prendre les mesures nécessaires.	

7.2 Profil de qualification avec critères de performance

A	Relever les informations préalables et les antécédents du cas
<p>Description du processus de travail</p> <p>Les physiothérapeutes pour animaux diplômés (PAD) relèvent toujours en premier lieu toutes les informations disponibles et les antécédents de l'animal à traiter. Ce n'est qu'en recueillant toutes les informations concernant le cas et en les analysant que le PAD peut planifier un traitement de manière ciblée et économique.</p> <p>Il établit dans un premier temps un dossier du cas avec les données déjà connues concernant l'animal à traiter et son propriétaire.</p> <p>Lors de l'entretien avec le propriétaire de l'animal, il identifie d'autres sources d'information éventuelles comme par exemple le diagnostic du médecin vétérinaire, les antécédents médicaux, les radiographies ou les rapports opératoires. Il collecte ces éléments de manière ciblée et les analyse en fonction du cas.</p> <p>Si nécessaire, il prend contact avec le vétérinaire traitant, les professionnels et les spécialistes concernés et leur demande des informations complémentaires.</p> <p>Pour analyser l'ensemble des informations, le PAD utilise le clinical reasoning ainsi que le concept flag.</p> <p>Sur la base des informations préalables, le PAD est déjà en mesure de préparer le matériel thérapeutique avant la visite de l'animal.</p>	
<p>Contexte</p> <p>Avant la visite chez le PAD, le propriétaire de l'animal a souvent déjà consulté d'autres professionnels qui ont effectué divers examens et mis en place divers traitements. Pour bien se préparer au premier contact et pouvoir le préparer efficacement, le PAD doit s'informer auprès du propriétaire de l'animal au sujet de ces examens et traitements ainsi que des analyses, radios et autres documents éventuellement disponibles. La collecte, l'étude et l'analyse indépendante et rigoureuse de ces documents est une condition importante pour se préparer à l'examen de l'animal. L'oubli de certains éléments peut entraver la suite du processus en rendant nécessaire de revenir sur certaines décisions ultérieures et sur certaines mesures adoptées, ce qui constituerait une charge physique, psychique et financière inutile pour l'animal et son propriétaire.</p> <p>Lors du contact avec le propriétaire de l'animal, le PAD doit souvent faire preuve d'insistance mais aussi d'empathie, car celui-ci n'est pas toujours conscient de l'importance des informations en sa possession et peut oublier de les mentionner. Le PAD reste calme dans les situations stressantes, par exemple lorsque le propriétaire de l'animal est perturbé par l'état actuel de son animal. Éventuellement, le PAD prend aussi directement contact avec les professionnels qui connaissent déjà l'animal pour obtenir des informations complémentaires précises, ciblées et pertinentes pour le traitement.</p> <p>Sur la base de ces informations, le PAD se fait déjà une première idée du cas. Il analyse s'il s'agit d'un cas relevant du physiothérapeute pour animaux ou du médecin vétérinaire et en tire les premières conséquences pour la suite. Il reconnaît en particulier s'il est possible de traiter adéquatement l'animal via la physiothérapie pour animaux ou si l'on se heurte aux limites de la profession et qu'il faut rediriger l'animal. Il repère également les premiers signes de maladie contagieuse, d'épizooties ou encore d'une infraction à la loi sur la protection des animaux et prend en compte ces signes dans la suite du processus.</p> <p>Lors de la collecte des informations préalables et des antécédents, le PAD utilise la méthode du clinical reasoning pour établir une première hypothèse. Sur cette base, il analyse une première fois les facteurs de risque possible et les diagnostics différentiels (concept flag). Il est en mesure d'élaborer à tout moment et de manière responsable une réflexion sur ces premières hypothèses et analyses, de les remettre en question de manière critique et de les corriger. Par ailleurs, il les documente rigoureusement.</p>	

Compétences opérationnelles professionnelles	Dispositions thématiques plus précises / Contenus	Critères de performance Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont capables de:
A1- Ouvrir le dossier du cas avec les données de contact.	Documentation	- Obtenir toutes les données de contact pertinentes et les documenter dans le dossier du cas.
A2- Utiliser et intégrer les informations du propriétaire de l'animal relatives au cas en fonction de la situation.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Clinical reasoning, facteurs de risque (concept flag), loi sur la protection des animaux, épizooties, maladies contagieuses, Relation client/communication	- discerner quelles sont les informations pertinentes. - collecter les informations pertinentes et se renseigner. - comprendre la documentation du cas et l'interpréter correctement sur le plan scientifique. - communiquer adéquatement avec l'interlocuteur.
A3- En contact avec le vétérinaire qui a adressé le client ou d'autres spécialistes, collecter d'autres informations importantes relatives au cas et les analyser.	Anatomie fonction., biomécanique, pathologie Clinical reasoning Facteurs de risque (concept flag) Éthologie de l'animal Relation client Communication	- utiliser la méthode du clinical reasoning correctement sur le plan scientifique. - utiliser correctement le concept flag sur le plan scientifique. - sur la base des informations, établir une première hypothèse rigoureuse sur le plan scientifique. - sur la base de cette hypothèse, estimer de manière rigoureuse sur le plan scientifique s'il s'agit d'un cas relevant du physiothérapeute pour animaux ou du médecin vétérinaire.
A4- Analyser et intégrer les autres informations documentées relatives au cas.	Anatomie fonction., biomécanique, pathologie Clinical reasoning, facteurs de risque (concept flag), loi sur la protection des animaux, épizooties, maladies contagieuses, Éthologie de l'animal	- Déterminer les sources permettant d'obtenir les informations nécessaires et les analyser. - Intégrer les informations obtenues à partir de ces sources de manière rigoureuse dans l'analyse du cas.
A5- Préparer le matériel thérapeutique sur la base de ces informations préalables.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Clinical reasoning Facteurs de risque (concept flag) Éthologie de l'animal	- reconnaître sur la base des informations préalables quel est le matériel thérapeutique requis. - préparer le matériel thérapeutique nécessaire.
Méthodes et procédés spéciaux		Compétences sociales et personnelles
M2- Effectuer l'analyse des facteurs de risque (concept flag) de manière cyclique et cohérente.		S1- Témoigner d'une claire compréhension de son rôle et de valeurs éthiques en tant que physiothérapeute pour animaux.
M3- Appliquer le procédé du clinical reasoning de manière cyclique et cohérente.		S2- Reconnaître, citer et respecter les compétences et les limites de sa propre profession.
M5- Identifier les cas de maladies contagieuses et d'épizooties et prendre les mesures nécessaires.		S3- Avoir une réflexion critique et remettre en question ses propres décisions et actions.
M6- Identifier les infractions à la loi sur la protection des animaux et prendre les mesures nécessaires.		S5- Respecter ses propres limites physiques et psychiques et savoir se régénérer.
		S6- Pendant l'ensemble du processus, instaurer une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire.
		S7- Avoir des entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et les autres parties prenantes.
		S9- Garder son calme dans les situations stressantes.
		S10- Agir de manière écologique.

Description du processus de travail

Les physiothérapeutes pour animaux diplômés (PAD) établissent à partir du premier contact une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire. Cette relation de confiance est une condition pour pouvoir élaborer un diagnostic complet et comprendre l'entourage de l'animal.

Pour procéder à l'anamnèse, le PAD prend en compte plusieurs aspects. Il intègre les diagnostics différentiels, les signes de maladies contagieuses/d'épizooties et les situations relevant de la loi sur la protection des animaux. Il utilise pour ce faire le concept flag de manière cohérente.

Pour établir le diagnostic de physiothérapie, le PAD intègre comme élément indispensable la perception subjective du problème par le propriétaire de l'animal.

Le PAD analyse et apprécie en outre, par ses propres observations, le comportement et l'apparence de l'animal. Il évalue aussi durant l'inspection l'animal immobile et en mouvement en fonction de son état de santé et de sa problématique. Il continue de cerner la problématique en palpant les différents tissus et en examinant la mobilité des articulations. Après chaque étape du diagnostic, il revoit l'hypothèse et consulte éventuellement le concept flag.

S'il lui manque encore des éléments pour établir le diagnostic, le PAD réalise des tests spécifiques et complémentaires en fonction du cas, pour préciser la problématique.

Le PAD contrôle également les divers équipements et appareils qui sont utilisés dans les activités avec l'animal pour voir si ceux-ci sont bien choisis et adaptés.

Pour l'analyse fonctionnelle du problème, le PAD met en relation toutes les données relevées et les met en rapport avec le problème formulé par le propriétaire de l'animal ainsi qu'avec le diagnostic du médecin vétérinaire (s'il existe). Sur cette base, le physiothérapeute pour animaux confirme, réfute ou reformule l'hypothèse de départ. Il reconnaît lorsque le traitement de physiothérapie atteint ses limites et en informe le propriétaire de l'animal.

L'analyse fonctionnelle du problème, d'une importance égale au diagnostic de physiothérapie, est pour finir documentée par le PAD dans un formulaire spécifique et de manière compréhensible.

Contexte

L'organisation réfléchi du premier contact et de l'entretien portant sur l'anamnèse sont d'une importance cruciale pour la suite du traitement et la collaboration du PAD avec l'animal et son propriétaire. Le PAD doit donner à celui-ci la possibilité de prendre contact avec lui librement et sans stress.

Le PAD prend au sérieux la perception subjective qu'a le propriétaire de son animal et de son problème, en tient compte et l'objective dans sa démarche de physiothérapeute. Le PAD mène la conversation avec le propriétaire de l'animal en faisant preuve d'une grande capacité d'empathie. Via des questions ciblées, il obtient les informations nécessaires pour établir le diagnostic.

Pour poser un diagnostic pertinent, le PAD doit aussi créer pour l'animal un cadre permettant de travailler dans un environnement calme, détendu, sans élément perturbateur, par exemple en respectant les horaires de ses repas, en évitant un sol inconfortable ou en corrigeant le propriétaire de l'animal d'une manière inappropriée de sa façon de tenir l'animal.

La formulation de l'analyse fonctionnelle du problème est une tâche multidimensionnelle et complexe qui demande la réunion de nombreuses facultés de la part du PAD. Le PAD est en mesure de collecter en peu de temps un maximum d'informations pertinentes pour la physiothérapie et de les mettre en rapport. Pour cela, il procède de façon méthodique et établit le diagnostic en s'appuyant sur le clinical reasoning. Pour déterminer la structure anatomique qui est la principale cause du problème, le PAD doit connaître et saisir les liens dans le corps de l'animal. Le PAD dispose pour cela de connaissances solides sur l'anatomie fonctionnelle, la biomécanique et la pathologie, d'une très bonne connaissance des différentes techniques de physiothérapie, d'un bon sens de l'observation et d'une capacité à s'adapter à des conditions qui changent rapidement (par exemple un animal excité, des conditions météorologiques instables, un propriétaire d'animal perturbé sur le plan émotionnel). Pour élaborer un diagnostic précis, le PAD doit également avoir une connaissance approfondie des possibilités d'activités avec des animaux (par exemple dans le sport, le travail ou durant les loisirs) et des problèmes qui peuvent en résulter ainsi que des appareils et équipements spécifiques.

Le diagnostic de physiothérapie, l'analyse fonctionnelle du problème et l'hypothèse basée sur ces éléments constituent la base d'une intervention de physiothérapie. Ce sont les conditions préalables à un traitement complet et ciblé de l'animal.

Compétences opérationnelles professionnelles	Dispositions thématiques / Contenus	Critères de performance
B1- Établir un contact avec l'animal et son propriétaire lors des présentations.	Relation client Éthologie de l'animal épizooties, maladies contagieuses et législation sur la protection des animaux Facteurs de risque (concept flag)	Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont capables de: - établir le premier contact de manière réfléchie et individuelle en s'adaptant aux personnes - obtenir un accès privilégié à l'animal en adoptant un comportement approprié.
B2- Établir l'anamnèse et cerner l'entourage de l'animal (y compris en évaluant le diagnostic différentiel).	Clinical reasoning Facteurs de risque (concept flag) Éthologie de l'animal épizooties, maladies contagieuses et législation sur la protection des animaux Pathologie	- collecter de manière ciblée les informations pertinentes pour le diagnostic et observer en même temps le comportement de l'animal. - évaluer correctement les diagnostics différentiels et les intégrer dans l'anamnèse. - reconnaître les maladies/épizooties et infractions à la loi sur la protection des animaux et prendre les mesures adaptées.
B3- Intégrer la perception subjective du propriétaire de l'animal dans le diagnostic.	Relation client Clinical reasoning Facteurs de risque (concept flag) Pathologie	- prendre en compte la perception subjective du propriétaire de l'animal. - intégrer la perception subjective du problème dans le diagnostic.
B4- Analyser et évaluer l'état de santé et la problématique de l'animal de manière exhaustive et multidimensionnelle.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Palpation, techniques de traitement des articulations Clinical reasoning Facteurs de risque (concept flag) Éthologie de l'animal Relation client	- via ses propres observations, l'inspection, la palpation et l'examen de la mobilité des articulations, établir, indiquer et analyser de manière rigoureuse l'état de santé actuel de l'animal. - procéder correctement à toutes les étapes du diagnostic et les adapter en fonction de l'animal. - en s'appuyant sur le diagnostic, vérifier l'hypothèse et la reformuler si nécessaire. - instruire le propriétaire de l'animal pendant le diagnostic de manière correcte et adaptée à la situation. - identifier et éliminer tous les facteurs de risque et sources de danger pendant l'élaboration du diagnostic.
B5- Réaliser des tests spécifiques et complémentaires en fonction du cas.	Techniques spéciales d'examen Clinical reasoning Facteurs de risque (concept flag) Éthologie de l'animal	- décider de manière fondée sur le plan scientifique s'il convient de réaliser des tests et des examens spécifiques et complémentaires. - réaliser des tests et des examens spécifiques et complémentaires de manière correcte sur le plan scientifique et adaptée à la situation. - compléter le diagnostic sur cette base de manière correcte et professionnelle.
B6- Vérifier que les appareils présents et l'équipement de l'animal sont adaptés.	Activités de l'animal Équipement et connaissances des appareils Relation client	- vérifier que les appareils et les équipements sont adaptés et bien utilisés. - conseiller le propriétaire de l'animal à ce sujet.
B7- Reconnaître les limites des possibilités de la physiothérapie pour animaux et agir en fonction de la situation.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Législation sur la protection des animaux Relation client	- Analyser et justifier de manière scientifique si la physiothérapie se heurte à ses limites. - analyser et justifier de manière scientifique la suite du processus.

B8- Mettre en relation les différents relevés, informations, le diagnostic du vétérinaire ainsi que le problème formulé par le propriétaire de l'animal et, sur cette base analyser, définir et documenter le problème fonctionnel de l'animal.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie, clinical reasoning Facteurs de risque (concept flag) Documentation	- mettre en lien toutes les données relevées de manière rigoureuse et les rapporter au problème formulé par le propriétaire de l'animal et au diagnostic du vétérinaire. - indiquer la structure physique à l'origine du problème et analyser son effet dans le corps de l'animal. - documenter les problèmes fonctionnels de manière scientifiquement correcte ainsi que compréhensible sur le plan linguistique.
Méthodes et procédés spéciaux		Compétences sociales et personnelles
M1- Analyser et appliquer ses connaissances anatomiques et biomécaniques de manière fonctionnelle et pertinente selon le cas.		S1- Témoigner d'une claire compréhension de son rôle et de valeurs éthiques en tant que physiothérapeute pour animaux.
M2- Effectuer l'analyse des facteurs de risque (concept flag) de manière cyclique et rigoureuse.		S2- Reconnaître, citer et respecter ses propres compétences et limites professionnelles.
M3- Appliquer le procédé du clinical reasoning de manière cyclique et rigoureuse.		S3- Avoir une réflexion critique et remettre en question ses propres décisions et actions.
M4- Maîtriser les différentes techniques et mesures de physiothérapie (drainage lymphatique manuel, techniques de traitement des tissus mous, techniques de traitement des articulations, techniques d'utilisation des appareils, thérapie active).		S4- Faire preuve de flexibilité lorsque la situation de l'animal évolue et que de nouvelles questions se posent en rapport avec la maladie et la problématique de l'animal.
M5- Identifier les cas de maladies contagieuses et d'épizooties et prendre les mesures nécessaires.		S6- Pendant l'ensemble du processus, instaurer une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire.
M6- Identifier les infractions à la loi sur la protection des animaux et prendre les mesures nécessaires.		S7- Avoir des entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et les autres parties prenantes.
		S8- Formuler et expliquer les éléments de physiothérapie utilisés de manière adaptée à son interlocuteur.
		S9- Garder son calme dans les situations stressantes.

Description du processus de travail

En s'appuyant sur l'élaboration et la définition préalables du diagnostic de physiothérapie, le physiothérapeute pour animaux (PA) documente les objectifs à court et à long terme du traitement. Ces objectifs peuvent se rapporter au domaine de la prévention, des soins aigus et de la rééducation.

Sur la base des objectifs thérapeutiques, le PA détermine les mesures thérapeutiques adéquates. Il utilise le concept flag ainsi que le clinical reasoning pour identifier les facteurs de risque et les contre-indications et adapter les mesures thérapeutiques.

Durant ce processus, le PA reconnaît et respecte les limites des possibilités de la physiothérapie pour animaux ainsi que ses propres compétences professionnelles et agit en fonction de la situation.

Il planifie et documente ensuite les étapes du traitement en détail.

Pour contrôler et évaluer le déroulement du traitement, le PA doit établir et documenter dès le début des critères et des indicateurs objectifs.

Il choisit les méthodes thérapeutiques adéquates et les documente afin de vérifier régulièrement leur efficacité.

Pour finir, le PA discute du plan de traitement qu'il a élaboré avec le propriétaire de l'animal.

Contexte

Le PA élabore un plan de traitement à l'aide d'étapes définies scientifiquement et articulées: analyse exhaustive du problème – établissement des objectifs de traitement – établissement des mesures thérapeutiques et de leur ordre – choix des méthodes thérapeutiques. La méthode du clinical reasoning doit être utilisée de manière rigoureuse.

La planification du traitement est complexe et exige une haute capacité de réflexion et un grand sens des responsabilités de la part du PA. Le PA doit remettre en question et éventuellement modifier de manière cyclique et critique toutes les étapes du plan. Cela seul lui permet d'épargner à l'animal et à son propriétaire des charges inutiles dues à des mesures thérapeutiques non pertinentes.

À chaque étape, le PA doit donc prendre en compte les pathologies, les facteurs de risque, des données comme l'âge, la race et le type d'activités, l'environnement de l'animal (par exemple élevage, propriétaire de l'animal) et les aspects écologiques. Le PA doit en outre reconnaître si ses propres compétences professionnelles sont suffisantes pour traiter ce cas ou s'il doit rediriger le client.

Le PA doit avoir des connaissances approfondies concernant l'anatomie fonctionnelle, la biomécanique et la pathologie, de bonnes connaissances méthodologiques du clinical reasoning et du concept flag ainsi qu'une expérience professionnelle variée dans le traitement des animaux. Il doit être en mesure de prévoir le déroulement du traitement selon le cas à l'aide de critères et d'indicateurs scientifiques, et reconnaître à temps s'il doit modifier et adapter le traitement.

Le PA doit connaître toutes les méthodes propres à la physiothérapie, connaître leurs avantages et leurs inconvénients ainsi que leur domaine d'application et pouvoir les appliquer au cas individuel. Les méthodes de la physiothérapie incluent le drainage lymphatique manuel, les techniques de traitement des tissus mous, les techniques de traitement des articulations, l'utilisation d'appareils et la thérapie active.

Pour évaluer le déroulement du traitement et pour diriger éventuellement le client vers d'autres professionnels, le PA doit formuler et documenter le plan de traitement de manière rigoureuse et compréhensible pour les autres professionnels. Il utilise pour cela la terminologie approuvée.

Le PA est en outre capable d'expliquer le plan de traitement individuel dans un langage compréhensible pour le propriétaire de l'animal et d'en discuter avec lui. Il aborde les incertitudes et les questions éventuelles du propriétaire de l'animal en cherchant à les élucider et en faisant preuve de compréhension.

Compétences opérationnelles professionnelles	Dispositions thématiques / Contenus	Critères de performance
C1- Formuler et documenter l'objectif à court et à long terme du traitement.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation	Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont capables de: - définir, formuler, justifier et documenter l'objectif à court et à long terme du traitement sur la base du diagnostic et de l'analyse fonctionnelle du problème; - indiquer et justifier de manière rigoureuse dans quel domaine thérapeutique se situent les objectifs (prévention, soins aigus, rééducation).
C2- Établir les mesures de traitement adéquates et reconnaître les contre-indications ainsi que documenter les mesures de traitement.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical reasoning concept flag	- établir, justifier et documenter de manière rigoureuse les mesures de traitement adéquates. - utiliser correctement et de manière rigoureuse le concept flag et le clinical reasoning.
C3- Reconnaître les limites des possibilités de la physiothérapie pour animaux et agir en fonction de la situation.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Législation sur la protection des animaux Concept flag	- Analyser et justifier de manière scientifique si la physiothérapie se heurte à ses limites. - analyser et justifier de manière scientifique la suite du processus.
C4- Planifier et documenter les mesures thérapeutiques.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical reasoning concept flag	- planifier, justifier et documenter rigoureusement et en fonction de l'animal les différentes étapes de traitement - utiliser correctement et de manière rigoureuse le concept flag et le clinical reasoning.
C5- Établir et documenter des critères et des indicateurs pour mesurer l'évolution attendue.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical reasoning concept flag	- Établir, justifier et documenter rigoureusement des critères et des indicateurs objectifs, réalistes, mesurables et vérifiables, qui permettent de suivre le déroulement du traitement. - utiliser correctement et de manière rigoureuse le concept flag et le clinical reasoning.
C6- Choisir et documenter les méthodes thérapeutiques adéquates.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation méthodes thérapeutiques clinical reasoning concept flag	- choisir de manière fondée et documenter scientifiquement les méthodes thérapeutiques adéquates. - utiliser correctement et de manière rigoureuse le concept flag et le clinical reasoning.
C7- Discuter du plan thérapeutique avec le propriétaire de l'animal.	Relation client Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic	- formuler, justifier et discuter avec le propriétaire de l'animal du plan thérapeutique en s'adaptant à l'interlocuteur. - répondre aux questions du propriétaire de l'animal de manière rigoureuse et compréhensible. - répondre aux incertitudes du propriétaire de l'animal de manière adéquate.
Méthodes et procédés spéciaux		Compétences sociales et personnelles
M1- Analyser et appliquer ses connaissances anatomiques et biomécaniques de manière fonctionnelle et pertinente selon le cas.		S2- Reconnaître, citer et respecter ses propres compétences et limites professionnelles.
M2- Effectuer l'analyse des facteurs de risque (concept flag) de manière cyclique et rigoureuse.		S3- Avoir une réflexion critique et remettre en question ses propres décisions et actions.

M3- Appliquer le procédé du clinical reasoning de manière cyclique et rigoureuse.	S4- Faire preuve de flexibilité lorsque la situation de l'animal évolue et que de nouvelles questions se posent en rapport avec la maladie et la problématique de l'animal.
M4- Maîtriser les différentes techniques et mesures de physiothérapie (drainage lymphatique manuel, techniques de traitement des tissus mous, techniques de traitement des articulations, techniques d'utilisation des appareils, thérapie active).	S6- Pendant l'ensemble du processus, instaurer une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire.
M5- Identifier les cas de maladies contagieuses et d'épizooties et prendre les mesures nécessaires.	S7- Avoir des entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et les autres parties prenantes.
M6- Identifier les infractions à la loi sur la protection des animaux et prendre les mesures nécessaires.	S8- Formuler et expliquer les éléments de physiothérapie utilisés de manière adaptée à son interlocuteur.
	S9- Garder son calme dans les situations stressantes.
	S10- Agir de manière écologique.

Description du processus de travail

Sur la base de son plan de traitement, le physiothérapeute pour animaux (PA) traite l'animal avec les méthodes appropriées. Il utilise pour cela les techniques manuelles, les appareils et/ou la thérapie active adaptés à la situation de l'animal.

Il contrôle et évalue à l'aide des critères et des indicateurs définis dans le plan de traitement le déroulement et l'efficacité de son traitement.

Il revoit le diagnostic après chaque traitement et avant le traitement suivant. Il repère s'il y a une amélioration ou une aggravation des symptômes ou si l'état reste stable. Il analyse à l'aide du diagnostic révisé s'il s'agit toujours d'un cas relevant de la physiothérapie ou si la physiothérapie se heurte à ses limites. Le PA repère également l'apparition éventuelle de signes d'une maladie contagieuse, d'une épizootie ou d'une infraction à la loi sur la protection des animaux. Auquel cas il sollicite d'autres professionnels en fonction de la situation et prend les mesures nécessaires.

Le PA établit un programme à domicile avec des exercices actifs et passifs, qui soutiennent le traitement de manière ciblée et le stabilisent. Il explique les exercices et leur utilité au propriétaire de l'animal et lui donne des instructions de manière compétente. Le PA supervise le propriétaire de l'animal dans la mise en œuvre des exercices et contrôle et corrige ceux-ci jusqu'à ce qu'ils soient effectués correctement.

Le PA complète le diagnostic s'il obtient pendant le traitement des informations nouvelles ou complémentaires et s'il perçoit des changements.

Le PA documente en permanence l'évolution du traitement.

Contexte

Le PA utilise les techniques et les mesures de physiothérapie qu'il a sélectionnées via un plan de traitement ciblé et individualisé. Celles-ci incluent le drainage lymphatique manuel, les techniques de traitement des tissus mous, les techniques de traitement des articulations, l'utilisation d'appareils et la thérapie active. Il dose leur intensité, leur durée, leur fréquence et leur direction, afin de pouvoir les ajuster à tout moment en fonction de l'animal sans entraver le cours du traitement. Il adapte en outre sa technique de traitement à la position et à l'état de l'animal, réagit aux situations imprévues lors du traitement (comportement de l'animal et environnement) et adopte des solutions constructives. Le PA doit pour cela disposer de connaissances approfondies dans les domaines de l'anatomie fonctionnelle, la biomécanique, la pathologie et le comportement de l'animal.

Le travail du PA exige de lui un haut niveau d'indépendance et un grand sens des responsabilités ainsi que la capacité à se remettre en question et à évaluer régulièrement sa propre activité. Il analyse l'efficacité de ses mesures thérapeutiques à l'aide des critères et indicateurs qu'il a définis au préalable à chaque étape du traitement et il utilise le clinical reasoning et le concept flag de manière rigoureuse. Le PA surveille si les facteurs de risque changent ou si de nouveaux apparaissent, par exemple si l'animal boîtit ou si la douleur s'intensifie. Sur cette base, le PA vérifie en permanence l'hypothèse posée à partir de son analyse du diagnostic, la réfute si nécessaire et la reformule.

Ce faisant, il reconnaît et respecte ses limites professionnelles et sollicite éventuellement d'autres spécialistes. Il respecte le rôle et les valeurs éthiques du PA et évite ainsi que l'animal soit soumis à un traitement insuffisant ou excessif et souffre inutilement. Le PA garde son calme même dans les situations stressantes et argumente de manière rigoureuse.

Le PA vérifie lors de chaque nouveau contact avec l'animal si la situation a évolué en termes de maladies contagieuses et d'épizooties. Il repère les signaux d'alarme immédiatement et prend les mesures nécessaires. Il fait preuve de la même vigilance concernant des signes éventuels d'infraction à la loi sur la protection des animaux. Il repère les signes éventuels et cherche à recueillir des informations détaillées lors d'entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et l'entourage.

Le traitement de physiothérapie ne se limite pas à l'action directe du PA au contact de l'animal. Il est d'autant plus efficace qu'il est intégré dans le quotidien de celui-ci. Dans le cadre du traitement, le PA choisit donc des exercices à domicile individualisés, qui soient le plus bénéfiques possible pour l'animal et correspondent aux capacités et aux possibilités de son propriétaire. Il explique à celui-ci l'utilité et l'importance de l'exercice, lui donne des instructions et contrôle la mise en œuvre.

Le traitement de physiothérapie peut également impliquer l'intervention d'autres professionnels. Le PA mentionne pour cela dans la documentation du cas les éléments essentiels pour le bon déroulement de la thérapie en utilisant un langage

et une terminologie corrects et clairs. Cela permet et facilite la discussion avec les collègues de travail et les autres professionnels ainsi qu'éventuellement la poursuite du traitement par d'autres professionnels.

Le travail du PA peut, selon l'animal traité, être également éprouvant sur le plan physique et psychique. Pendant toute la durée du traitement, le PA surveille donc sa posture. Il reconnaît et respecte ses limites en termes de capacités physiques (par exemple si un PA de petite taille doit traiter un très grand cheval). Il adapte ses techniques en conséquence ou choisit une autre méthode de physiothérapie. Il reconnaît et respecte également ses limites psychiques et reste calme même face à un animal difficile ou à un propriétaire d'animal perturbé.

Le PA veille aussi à respecter les critères écologiques pendant toute la durée du traitement, en particulier lorsqu'il utilise des appareils ou d'autres accessoires comme des bandages ou des pansements.

Compétences opérationnelles professionnelles	Dispositions thématiques plus précises/ Contenus	Critères de performance
		Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont capables de:
D1- Traiter l'animal avec les méthodes adaptées.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Techniques thérapeutiques	- sélectionner des mesures de physiothérapie adaptées à la situation de l'animal (techniques manuelles, appareils, thérapie active) et justifier le choix de manière rigoureuse. - mettre en œuvre les mesures de physiothérapie de manière correcte sur le plan scientifique.
D2- Contrôler l'efficacité de la thérapie à l'aide des critères et des indicateurs choisis.	Diagnostic et documentation	- pendant la thérapie et lors de la révision du diagnostic, vérifier les critères et les indicateurs pour assurer l'efficacité du traitement et les interpréter de manière correcte sur le plan scientifique.
D3- Réévaluer le diagnostic.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation épizooties, maladies contagieuses	- revoir, analyser et interpréter le diagnostic de manière rigoureuse sur le plan scientifique.
D4- Reconnaître les limites des possibilités de la physiothérapie pour animaux et agir en fonction de la situation.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Compétence sociale Législation sur la protection des animaux épizooties, maladies contagieuses Concept flag Clinical reasoning	- reconnaître et énoncer ses propres limites professionnelles et trouver les solutions adéquates. - reconnaître et énoncer les limites du traitement et trouver les solutions adéquates. - solliciter d'autres professionnels en fonction de la situation.
D5- Donner des instructions au propriétaire de l'animal concernant les exercices à réaliser à domicile et surveiller leur mise en œuvre.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Établissement du diagnostic et documentation, formes de thérapie active et passive/exercices à domicile Compétence sociale Relation client	- choisir les bons exercices à domicile et justifier son choix. - les adapter individuellement à l'animal et à son propriétaire. - expliquer de manière adéquate au propriétaire de l'animal l'utilité et l'importance de l'exercice. - expliquer de manière adéquate les exercices au propriétaire de l'animal, lui donner des instructions et contrôler la mise en œuvre des exercices.
D6- Compléter le diagnostic.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation	- prendre en compte les nouvelles données au cours du traitement, compléter le diagnostic de manière fondée scientifiquement et intégrer ces données dans la suite du traitement.
D7- Documenter le déroulement de la thérapie.	Diagnostic et documentation	- documenter de manière scientifique et rigoureuse sur le plan terminologique les aspects pertinents et significatifs de l'évolution du traitement.

Méthodes et procédés spéciaux	Compétences sociales et personnelles
M1- Analyser et appliquer ses connaissances anatomiques et biomécaniques de manière fonctionnelle et pertinente selon le cas.	S1- Témoigner d'une claire compréhension de son rôle et des valeurs éthiques du physiothérapeute pour animaux.

M2- Effectuer l'analyse des facteurs de risque (concept flag) de manière cyclique et rigoureuse.	S2- Reconnaître, citer et respecter ses propres compétences et limites professionnelles.
M3- Appliquer le procédé du clinical reasoning de manière cyclique et rigoureuse.	S3- Avoir une réflexion critique et remettre en question ses propres décisions et actions.
M4- Maîtriser les différentes techniques et mesures de physiothérapie (drainage lymphatique manuel, techniques de traitement des tissus mous, techniques de traitement des articulations, techniques d'utilisation des appareils, thérapie active).	S4- Faire preuve de flexibilité lorsque la situation de l'animal évolue et que de nouveaux aspects se manifestent en rapport avec la maladie et la problématique de l'animal.
M5- Identifier les cas de maladies contagieuses et d'épizooties et prendre les mesures nécessaires.	S5- Respecter ses propres limites physiques et psychiques et savoir se régénérer.
M6- Identifier les infractions à la loi sur la protection des animaux et prendre les mesures nécessaires.	S6- Pendant l'ensemble du processus, instaurer une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire.
	S7- Avoir des entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et les autres parties prenantes.
	S8- Formuler et expliquer les éléments de physiothérapie utilisés de manière adaptée à son interlocuteur.
	S9- Garder son calme dans les situations stressantes.
	S10- Agir de manière écologique.

E	Assurer la coordination du cas
<p>Description du processus de travail</p> <p>Après un traitement, le physiothérapeute pour animaux (PA) discute de la suite du processus avec le propriétaire de l'animal concernant la gestion du mouvement, les activités possibles et l'observation du comportement général et moteur de l'animal. Si nécessaire, le PA le dirige vers un autre professionnel.</p> <p>Le PA informe toutes les parties prenantes sur le cas et le traitement. Si nécessaire, le PA propose une réunion centrée sur l'analyse et la discussion du cas. Le PA apporte sa contribution professionnelle à l'élaboration commune d'une solution. Il documente pour finir les conclusions de la discussion sur le cas.</p> <p>Le PA instruit l'ensemble des personnes qui constituent l'entourage de l'animal en fonction du cas et les aide à mettre en œuvre ses instructions. L'entourage inclut d'une part le propriétaire de l'animal et ses proches et d'autre part les autres professionnels de santé, tels que l'assistant en médecine vétérinaire ou le soigneur animalier.</p> <p>Le PA informe le propriétaire de l'animal de l'évolution du traitement. Si nécessaire, le PA discute avec lui les questions éthiques en rapport avec le traitement de l'animal. Selon la situation, il peut conseiller également les personnes qui constituent l'entourage.</p> <p>Lors de tous ses contacts, le PA communique de manière compréhensible, adaptée à l'interlocuteur et empathique.</p>	
<p>Contexte</p> <p>Pour assurer durablement l'efficacité d'une physiothérapie pour animaux ou pour la renforcer, il est souvent nécessaire de prendre des mesures sur le long terme. Pendant et après le traitement, il appartient au propriétaire de l'animal de décider de la suite, en se basant sur les conseils du PA. Le PA discute avec lui de la suite du processus en tenant compte de ses connaissances, de sa compréhension et de ses capacités ainsi que de sa personnalité.</p> <p>Si le traitement doit être poursuivi par d'autres professionnels (par exemple médecin vétérinaire, assistant en médecine vétérinaire, soigneur animalier, entraîneur), le PA assure la collaboration interdisciplinaire, en discutant du cas avec les professionnels impliqués. Il documente ensuite la discussion de sorte que des tiers puissent, à tout moment, comprendre clairement quels sont les professionnels impliqués, ce qui a été décidé et qui assume quelle responsabilité pour la suite.</p> <p>Intégrer l'entourage plus large de l'animal peut être d'une grande importance pour l'efficacité du traitement sur le long terme. Le PA intègre toutes les personnes importantes qui constituent l'entourage de l'animal durant le traitement, afin que celui-ci puisse être mis en place de manière optimale. Il instruit ces personnes en fonction de leur tâche et de leur rapport avec l'animal, par exemple pour permettre un soin optimal de l'animal, la poursuite de son traitement, de son entraînement, l'utilisation d'accessoires ou d'exercices à domicile.</p> <p>Les observations quotidiennes du propriétaire de l'animal et de l'entourage élargi ont une grande importance pour le traitement. Le PA doit interpréter correctement sur le plan scientifique les commentaires du propriétaire de l'animal et des autres personnes et mettre en relation avec le traitement en cours. Il pose des questions ciblées pour obtenir les informations nécessaires et conseille les personnes quant à la suite du processus.</p> <p>Le PA conseille souvent aussi le propriétaire de l'animal sur des questions et des décisions éthiques. Il propose notamment des solutions constructives dans des situations comme par exemple la fin de la carrière sportive de l'animal, une diminution durable de la capacité de charge de l'animal ou la possibilité d'une autre forme d'entraînement. Il incombe également au PA de reconnaître l'utilité de poursuivre les traitements ou s'il est contraire à la loi sur la protection des animaux de les poursuivre ceux-ci et de prolonger ainsi les souffrances de l'animal. Il conseille et accompagne le propriétaire de l'animal dans ces situations difficiles et peut lui montrer des perspectives qu'il n'est pas en mesure de voir à ce moment. Le PA reconnaît dans ces moments ses propres limites et les respecte. Il reste calme même dans des situations éprouvantes pour les parties prenantes et cherche à trouver un consensus constructif. Cela exige de sa part un haut degré d'empathie.</p>	

Compétences opérationnelles professionnelles	Dispositions thématiques plus précises/ Contenus	Critères de performance
E1- Discuter de la démarche à adopter avec le propriétaire de l'animal.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic Clinical Reasoning, concept flag Relation client, communication	Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont capables de: - analyser la suite du processus et intégrer les ressources de l'entourage. - formuler et justifier la suite du processus en s'adaptant à l'interlocuteur.
E2- Si nécessaire, proposer au propriétaire de consulter un autre professionnel avec l'animal.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical Reasoning, concept flag Communication	- analyser, justifier et décider de manière rigoureuse vers quel professionnel il convient de transférer l'animal. - reconnaître et énoncer ses propres compétences et limites professionnelles. - Initier et mettre en œuvre l'orientation vers d'autres professionnels de manière correcte sur le plan scientifique.
E3- Discuter le cas avec les autres professionnels impliqués et documenter cette démarche.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical Reasoning, concept flag Communication	- communiquer avec les professionnels impliqués en s'adaptant à l'interlocuteur. - assurer la coordination du cas de manière compétente et en respectant les rôles et les tâches des différentes parties prenantes. - documenter rigoureusement la discussion du cas et de manière compréhensible et rigoureuse pour les parties prenantes.
E4- Donner des instructions et des conseils aux personnes impliquées.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical Reasoning, concept flag Communication Activités de l'animal Équipement et appareils Exercices à domicile	- Identifier et mentionner de manière rigoureuse l'entourage pertinent en fonction du cas. - Identifier et mentionner de manière rigoureuse les instructions pertinentes en fonction du cas. - Instruire et guider l'entourage de manière rigoureuse et adaptée en s'adressant à l'interlocuteur.
E5- Informer le propriétaire de l'animal de l'évolution du traitement.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical Reasoning, concept flag Communication Activités de l'animal Équipement et appareils Exercices à domicile Relation client, communication	- choisir et utiliser les moyens appropriés pour obtenir des informations auprès du propriétaire de l'animal. - mentionner et maîtriser les contraintes des différents moyens d'information. - informer le propriétaire de l'animal de manière ciblée concernant le déroulement du traitement.

E6- Discuter des questions éthiques liées au traitement de l'animal avec son propriétaire.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical Reasoning, concept flag Communication Relation client Activités de l'animal Équipement et appareils Législation sur la protection des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et énoncer ses propres compétences et limites professionnelles. - reconnaître et énoncer les valeurs éthiques et les dilemmes que présente le traitement de l'animal dans le cas concret. - reconnaître et énoncer les perspectives et les limites du traitement de l'animal dans le cas concret. - sur cette base, donner au propriétaire de l'animal des recommandations réfléchies sur le plan éthique.
E7- Conseiller l'entourage de l'animal de manière appropriée et en utilisant différents moyens de communication.	Anatomie fonctionnelle, biomécanique, pathologie Diagnostic et documentation Clinical Reasoning, concept flag Communication Activités de l'animal Équipement et appareils Exercices à domicile Communication	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et maîtriser les moyens d'information appropriés et leurs différentes contraintes dans le cadre d'une consultation (par exemple lors d'un contact direct ou téléphonique, ou par courrier électronique etc.) - communiquer adéquatement avec l'interlocuteur.
Méthodes et procédés spéciaux	Compétences sociales et personnelles	
	S1- Témoigner d'une claire compréhension de son rôle et des valeurs éthiques du physiothérapeute pour animaux.	
	S2- Reconnaître, citer et respecter ses propres compétences et limites professionnelles.	
	S3- Avoir une réflexion critique et remettre en question ses propres décisions et actions.	
	S4- Faire preuve de flexibilité lorsque la situation de l'animal évolue et que de nouveaux aspects se manifestent en rapport avec la maladie et la problématique de l'animal.	
	S5- Respecter ses propres limites physiques et psychiques et savoir se régénérer.	
	S6- Pendant l'ensemble du processus, instaurer une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire.	
	S7- Avoir des entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et les autres parties prenantes.	
	S8- Formuler et expliquer les éléments de physiothérapie utilisés de manière adaptée à son interlocuteur.	
	S9- Garder son calme dans les situations stressantes.	

F	Assurer la gestion de l'entreprise
<p>Description du processus de travail</p> <p>Les physiothérapeutes pour animaux (PA) travaillent généralement en temps que professionnels indépendants et sont en mesure de développer et de gérer leur entreprise de manière rentable. Ils élaborent un business plan, calculent le budget et souscrivent toutes les assurances pertinentes pour l'entreprise.</p> <p>Le PA assure le financement à court et à moyen terme de son activité via la planification, la mise en œuvre et la vérification des processus financiers pertinents. Il établit pour cela un plan de financement sur plusieurs années ainsi que le budget annuel et définit les données financières pertinentes pour son cabinet de physiothérapie pour animaux. Il analyse le bilan et le compte des résultats en vue de maximiser les profits. Il veille à assurer la liquidité à l'aide du monitoring des indicateurs pertinents et gère rigoureusement les rappels. Le PA doit assurer la bonne gestion de la facturation et la conformité de sa comptabilité.</p> <p>Le PA planifie et met en place les mesures marketing les plus efficaces pour son activité.</p> <p>Le PA veille à assurer une bonne gestion de sa clientèle et son plan de travail ainsi qu'à mettre en place les infrastructures et le matériel de travail dont il a besoin.</p>	
<p>Contexte</p> <p>La plupart des PA exercent leur activité à titre indépendant et gèrent leur propre entreprise, dans laquelle ils travaillent à temps plein ou à temps partiel. Ils doivent donc trouver leur place professionnelle dans le secteur de la médecine complémentaire pour animaux et élaborer une stratégie d'entreprise réaliste. L'élaboration d'un business plan exige de la part du PA de la prévoyance et l'analyse autonome des clients potentiels. Pour cela, le PA doit connaître les différents besoins des clients dans son aire géographique et être en lien avec les personnes susceptibles de lui adresser des clients, notamment avec les vétérinaires ainsi qu'avec les cliniques de sa région.</p> <p>Pour gérer l'entreprise de manière rentable, le PA doit s'assurer à bon escient contre les risques. Il doit en outre gérer ses finances aussi bien à court qu'à long terme et se conformer à la loi dans l'établissement des documents (factures, rappels, comptabilité, livre de caisse, paiement des assurances et des impôts).</p> <p>Pour développer et entretenir sa clientèle, le PA évalue les différentes mesures marketing possibles, par exemple petites annonces, présentations, articles dans des revues spécialisées, site Web ou présence dans des salons ou lors de manifestations sportives ainsi que dans les médias sociaux. Il analyse quelles sont les mesures les plus efficaces et les plus lucratives.</p> <p>Au cours de ses activités, le PA doit prévoir et assurer de manière efficace l'administration et la planification du travail ainsi que l'infrastructure et les ressources nécessaires. Le PA consacre un dossier à chaque client et tient à jour tous les documents de manière complète, rigoureuse et exacte. Il gère rigoureusement la facturation et contrôle les encaissements. S'il délègue ces tâches à des tiers, il supervise le processus, guide la personne qui l'aide et la contrôle.</p> <p>Pour garantir la rentabilité, le PA planifie la semaine de travail et chaque jour de travail de manière économique et écologique. Ainsi, il peut par exemple être judicieux d'organiser les traitements hors du cabinet au niveau régional, afin de prendre en compte les aspects écologiques et économiques. Il doit établir clairement son planning et honorer ses rendez-vous.</p> <p>Le PA doit évaluer ses besoins en matière d'infrastructures et de locaux et peser les avantages et les inconvénients des différentes possibilités comme l'achat, la location ou l'intégration dans son propre logement ou dans un cabinet de physiothérapie humaine.</p> <p>Le PA évalue et analyse également les besoins en matériel et en équipements, connaît les avantages et les inconvénients des différentes possibilités de financement et choisit la solution appropriée pour lui en prenant en compte les aspects économiques et écologiques.</p>	

Compétences opérationnelles professionnelles	Dispositions thématiques plus précises/ Contenus	Critères de performance
F1- Mettre en place sa propre entreprise.	Élaboration d'une stratégie Comptabilité Assurances, y compris assurance de responsabilité professionnelle Gestion de l'activité indépendante	Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont capables de: - analyser l'offre de médecine complémentaire pour animaux existante dans le domaine d'activité pertinent en termes géographiques et de contenu. - analyser les besoins des clients potentiels et des professionnels susceptibles de le recommander. - définir les prestations de services de son entreprise en s'appuyant sur l'analyse de l'offre et des besoins. - sur cette base, élaborer un business plan réaliste pour son entreprise. - établir un budget réaliste. - énoncer et souscrire les assurances pertinentes pour son entreprise.
F2- Gérer les finances et le controlling.	Comptabilité	- établir un plan de financement réaliste pour une entreprise indépendante. - établir un bilan et un compte de résultat correct et les analyser. - établir correctement les factures et mettre en œuvre un controlling efficace. - gérer correctement les rappels. - identifier et couvrir ses besoins en liquidités. - gérer sa comptabilité conformément à la loi.
F3- Prévoir et mettre en œuvre des mesures marketing.	Marketing	- analyser, planifier et mettre en œuvre les mesures marketing adéquates dans son domaine d'activité en termes géographiques et de contenu.
F4- Assurer le bon fonctionnement de l'administration et planifier son travail.	Gestion de l'activité indépendante	- établir et gérer un dossier de patient complet et exact. - planifier son travail de manière adéquate sur le plan économique et écologique.
F5- Gérer l'infrastructure et les équipements de travail.	Gestion de l'activité indépendante	- évaluer et mettre en place l'infrastructure appropriée. - choisir et mettre en place les équipements nécessaires de façon satisfaisante sur le plan économique et écologique.
Méthodes et procédés spéciaux		Compétences sociales et personnelles
		S2- Reconnaître, citer et respecter ses propres compétences et limites professionnelles.
		S3- Avoir une réflexion critique et remettre en question ses propres décisions et actions.
		S5- Respecter ses propres limites physiques et psychiques et savoir se régénérer.
		S10- Agir de manière écologique.

G	Assurer le management de la qualité
<p>Description du processus de travail</p> <p>Le physiothérapeute pour animaux est tenu d'assurer le management de la qualité dans tous ses processus de travail. Cela inclut, outre la qualité du traitement, le respect des conditions-cadres.</p> <p>Le PA assure la sécurité des personnes et des animaux pendant le traitement. Il choisit et aménage le lieu et l'espace du traitement de manière sécuritaire pour les personnes et les animaux.</p> <p>Il garantit en outre à toutes les étapes le respect des règles d'hygiène, s'agissant de sa propre personne, des locaux et du matériel utilisé.</p> <p>Dans le cadre de l'assurance qualité et du développement de son activité, le PA évalue régulièrement son travail de manière critique. Il organise pour cela des interventions et des consultations sur les cas avec d'autres physiothérapeutes pour animaux et d'autres professionnels.</p> <p>Par ailleurs, le PA planifie sa propre formation continue de manière ciblée et la met à exécution. Il analyse les nouvelles connaissances issues des études/rapport de cas scientifiques et les intègre dans son quotidien professionnel.</p>	
<p>Contexte</p> <p>Le PA travaille de manière très autonome et doit garantir de façon responsable, à l'aide de mesures ciblées, la qualité de son travail et la développer continuellement. Cela concerne aussi bien les compétences scientifiques et méthodologiques que les compétences sociales et personnelles du PA. Il doit s'informer de manière indépendante sur les nouveaux thèmes et méthodes pertinents dans la physiothérapie pour animaux et se tenir au courant de l'état actuel des connaissances dans sa profession. Il doit également entretenir ses compétences personnelles et sociales, en engageant par exemple une réflexion critique continue sur son propre travail ou en échangeant avec différents groupes professionnels.</p> <p>Une autre condition importante pour assurer la qualité du traitement est d'assurer la sécurité du travail dans des situations non prévisibles ou qui changent rapidement. Le PA doit observer et apprécier le comportement des différentes espèces animales (prédateurs et animaux de fuite) et de leur entourage. Souvent il doit trouver une solution constructive pour pouvoir poursuivre son travail en toute sécurité. Quand par exemple un cheval apeuré fait preuve de nervosité face au vent, le PA doit en tenir compte et trouver un lieu de traitement abrité. Pour choisir le lieu du traitement (salle ou écurie), le PA identifie les sources de danger et les élimine, par exemple un sol glissant, des nuisances sonores et la présence d'autres animaux et de personnes. Le PA installe également les appareils nécessaires de façon responsable et prévoyante en termes de sécurité, par exemple en évitant les risques de trébucher sur un câble électrique ou des appareils présentant un risque de sécurité. La sécurité du travail requiert en outre le port d'une tenue appropriée. Celle-ci doit être adaptée à la météo et à l'espèce animale, par exemple des chaussures à embout en acier ou des textiles résistants.</p> <p>Dans le cadre de l'assurance qualité, il doit également respecter des mesures d'hygiène. Le PA nettoie et désinfecte par exemple régulièrement ses vêtements de travail, ses appareils, les surfaces de traitement et les locaux ainsi que les parties du corps qui ont été en contact avec l'animal traité. En cas d'épizootie et de maladie contagieuse, il renforce les précautions d'hygiène (désinfection, gants ou vêtements de protection).</p>	

Compétences opérationnelles professionnelles	Dispositions thématiques plus précises/ Contenus	Critères de performance
G1- Garantir la sécurité du travail dans les différents contextes de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement de l'animal - Sécurité du travail - Vêtements de travail - Législation sur la protection des animaux 	<p>Les physiothérapeutes pour animaux diplômés sont capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - observer, décrire et interpréter rigoureusement le comportement de l'espèce animale et de l'animal particulier. - identifier, citer et éliminer suffisamment tôt les sources de danger dans les différentes situations de traitement. - choisir une tenue de travail adéquate.
G2- Garantir l'hygiène dans tous les processus de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - mesures d'hygiène - précautions en cas d'épizootie et de maladie contagieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - connaître et appliquer correctement les mesures générales d'hygiène. - identifier et appliquer correctement les mesures d'hygiène spéciales en cas de maladies contagieuses et d'épizooties.
G3- Évaluer en continu son propre travail.	<ul style="list-style-type: none"> - gestion et management de la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer en permanence et de manière critique son propre travail en ce qui concerne tous les aspects de la qualité. - analyser et mettre en place les mesures pertinentes pour l'optimisation de la qualité de son propre travail.
G4- Mettre en place un processus de supervision/ consultation du cas avec d'autres physiothérapeutes pour animaux et/ou d'autres professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> - gestion et management de la qualité - connaissances professionnelles spécifiques - compétences personnelles et sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - planifier et mettre en place de manière rigoureuse et compétente une intervision/consultation sur le cas avec d'autres physiothérapeutes pour animaux et/ou d'autres professionnels.
G5- Planifier et mettre à exécution sa propre formation continue.	<ul style="list-style-type: none"> - gestion et management de la qualité - connaissances professionnelles générales 	<ul style="list-style-type: none"> - analyser ses propres lacunes en termes de compétences professionnelles et prendre les mesures appropriées.
G6- Analyser les nouvelles connaissances issues des études/rapports de cas scientifiques et les intégrer dans le quotidien professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> - connaissances professionnelles générales 	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la littérature scientifique et en tirer les conséquences pour sa propre pratique.
Méthodes et procédés spéciaux		Compétences sociales et personnelles
		S1- Témoigner d'une claire compréhension de son rôle et des valeurs éthiques du physiothérapeute pour animaux.
		S2- Reconnaître, citer et respecter ses propres compétences et limites professionnelles.
		S3- Avoir une réflexion critique et remettre en question ses propres décisions et actions.
		S4- Faire preuve de flexibilité lorsque la situation de l'animal évolue et que de nouvelles questions se posent en rapport avec la maladie et la problématique de l'animal.
		S5- Respecter ses propres limites physiques et psychiques et savoir se régénérer.
		S6- Pendant l'ensemble du processus, instaurer une relation de confiance avec l'animal et son propriétaire.
		S7- Avoir des entretiens ciblés avec le propriétaire de l'animal et les autres parties prenantes.

	S9- Garder son calme dans les situations stressantes.
	S10- Agir de manière écologique.